



Refus de titre de séjour

Par **kat \$**, le **20/06/2013 à 14:56**

Bonjour a ttes et a tous je suis d orogine algerienne j ai 24 ans et c est la première fois que je viens discuter sur un forum, je suis dans la même situation que vous voir pire!!! Je suis rentrée en France avec un visa type C avec ma mère en 2005 j avait 15ans j ai de suite ppassé des tests de la langue etc je me suis inscrite au lycée ou j ai obtenu mon bep compta du premier coup et puis bac pro vente en 2011 jai du m arreter pendant 2 ans suite à une tumeur de l La parotide c était dur mais bon grace a dieu tout va bien aujourd'hui enfin massanté plus ou moins . Ma mère était en situation irrégulière jusqu' en 2009 elle a pu être régularisé par le mariage elle obtenu sa carte de séjour de 10 ans l année dernière On a donc déposé une demande de régularisation me concernant en décembre 2012 a la sous pref du raincy après plusieurs mois d attente de stress j ai reçu un certificat de dépôt en mars et a chaque fois que j envoyais un mail ou que je me déplaçais c était toujours le même discours on a trop de retard avec les dossiers car nius sommes en sous effectif ou la personne qui s occupe de votre dossier est absente bref plus d un an d attente j ai pris un avocat car je n en pouvais plus de cette situation je ne fais rien je ne peux pas reprendre mes études sans titre de séjour après le courrier que mon avocat leur a envoyé j ai eu une réponse malheureusement négative ou on refuse ma demande et on me demande de repartir en Algérie Je compte faire un recours car je suis contre toute ma famille est la je suis fille unique mib père m a abandonné a la naissance j ai personne en Algérie la dernière personne qui me reste c est ma mère qui vit ici en plus je suis venu ado ma vie est ici mes amis aussi mes repères alors qu est ce que je vais faire en Algérie et chez qui ?? Quelqu un peut il m aider svp je suis au plus bas rnOn me reproche ne pas suivre une scolarité normale!!! Comment voulez vous que je poursuive mes études supérieures bts ou autre sans une carte de séjour quel entreprise ou école vous prendrait lorsque vous etes en situation irrégulière? ? Quand au deux année de pose entre bep et bac j étais malade et j ai toutes les preuves de l hôpital !!! C est tellement injuste j ai tout donné a l école j ai eu des résultats correct a l école je parle parfaitement le français aucun accent je me suis bien intégrée ma mère et mon beau père vivent ici et on prend même

pas en considération tout cela en plus quand je suis entrée sur le territoire français j'étais mineure et in me demande de retourner dans un pays où j'ai personne sous prétexte que mon soit disant père qui m'a abandonné à la naissance y vit toujours. Connaissez-vous une association ou autre qui pourraient m'aider davantage ? merci infiniment.